

**Consultations annuelles du HCR avec les ONG**  
Centre International de Conférences Genève (CICG)  
**14-16 JUIN 2017**

**NOTE D'INFORMATION**

«De la responsabilité mondiale à l'action locale - la mise en œuvre du cadre d'action global pour les réfugiés»

**1. LIEU DE LA RÉUNION**

- Les Consultations annuelles avec les ONG auront lieu du 14 au 16 JUIN 2017 au [Centre international de conférences Genève \(CICG\)](#) (17 rue de Varembe – 1211 Genève 20 – Suisse)
- Un plan de Genève et d'autres informations utiles sont disponibles sur le site internet [www.unhcr.org/ngo-consultations](http://www.unhcr.org/ngo-consultations).

**2. CRITÈRES DE PARTICIPATION**

Les ONG souhaitant assister à la réunion **doivent remplir l'un des critères énumérés ci-dessous** :

- Membre **ICVA** ([International Council of Voluntary Agencies – www.icvanetwork.org](http://www.icvanetwork.org))
- **Statut consultatif auprès de l'ECOSOC** (Economic and Social Council) avec un intérêt dans la solution des problèmes de réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR et dont la spécialité et l'expérience sont pertinents avec au moins l'une des sessions et en particulier avec le thème "De la responsabilité mondiale à l'action local - la mise en œuvre du Cadre d'action globale pour les réfugiés". Pour plus d'informations consulter le site <http://esango.un.org/civilsociety>
- **Partenaire d'exécution du HCR** en 2016/2017 avec un intérêt dans la solution des problèmes de réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR et dont la spécialité et l'expérience sont pertinents avec le thème.
- **Partenaire opérationnel du HCR** avec **1)** un intérêt dans la solution des problèmes de réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR et dont la spécialité et l'expérience sont pertinents avec au moins l'une des sessions **ET 2)** une lettre officielle qui recommande la participation de l'ONG et fournie par la délégation locale du HCR.

- ✚ **Le partenaire opérationnel est responsable de contacter la délégation locale du HCR pour obtenir une recommandation écrite.**
- ✚ **Le partenaire opérationnel ne sera enregistré officiellement pour la réunion qu'après**
- ✚ **Réception de la recommandation écrite par la Section du partenariat (email: [interagency@unhcr.org](mailto:interagency@unhcr.org)).**

**3. ENREGISTREMENT (13 FÉVRIER – 12 MAI 2017)**

- Le nombre de participants a progressivement augmenté ces dernières années, atteignant la capacité maximale du CICG en 2016. Pour continuer à assurer une participation et une inclusion efficaces, des discussions fructueuses et un bon déroulement de l'événement, le nombre de participants, cette année, sera limité à **500, sur la base du premier arrivé, premier servi.**

- L'inscription en ligne sera fermée une fois que la limite des 500 participants est atteinte, même si la date limite n'a pas encore expiré. **N'attendez donc pas les derniers jours pour vous inscrire.**
- Si vous avez besoin d'un visa pour participer aux Consultations, vous pouvez néanmoins vous enregistrer, et dès réception de votre visa, votre enregistrement sera confirmé.
- **Le nombre de délégués par organisation ne doit pas dépasser 4 (maximum 6 par confédération d'ONG.)**
- Cette année, il y aura un événement concomitant ne relevant pas du HCR nécessitant une sécurité spéciale (des détecteurs de métaux seront placés à l'entrée) qui auront également une incidence sur l'accès aux consultations annuelles. Dans ce contexte, **TOUS LES DELEGUES (Y COMPRIS CEUX DÉJÀ ACCRÉDITÉS AUPRES DES NATIONS UNIES A GENEVE) DOIVENT S'INSCRIRE EN LIGNE POUR OBTENIR LE BADGE DE LA CONFÉRENCE.**
- Le formulaire d'enregistrement se trouve sur le site internet [www.unhcr.org/ngo-consultations](http://www.unhcr.org/ngo-consultations).

- ✚ Le délai pour s'enregistrer est le **12 mai 2017** mais l'enregistrement en ligne sera fermé dès que la limite des 500 délégués sera atteinte. En conséquence, veuillez vous enregistrer dès que possible.
- ✚ Les seules exceptions seront faites pour les délégués avec un rôle actif dans une session (modérateur/panéliste).
- ✚ Pour les raisons énumérées ci-dessus, l'accès au bâtiment ne sera possible qu'avec le badge de la conférence. Par conséquent, il n'y aura aucun enregistrement le premier jour des Consultations.
- ✚ Pour éviter toute frustration et malentendu, **nous vous demandons de ne pas vous présenter si vous n'êtes pas enregistré.**

#### 4. COLLECTE DES BADGES ET ACCES AU CICG ET HCR

- Les badges pour les Consultations annuelles sont obligatoires pour tous les délégués (y compris ceux qui possèdent une accréditation permanente auprès des Nations Unies à Genève).
- Les délégués qui sont déjà présents à Genève le **mardi 13 juin** peuvent récupérer leur badge au siège du HCR (94, rue de Montbrillant à Genève) de 14 heures à 17 heures.
- Les autres délégués peuvent le récupérer le **mercredi 14 juin** à partir de 8 heures 30, au CICG, au bureau d'accueil du HCR.
- **Il vous sera demandé de porter votre badge en permanence lors de votre présence au CICG, ainsi que pour accéder au HCR pour la réception du 14 juin. Veuillez noter que l'accès au CICG et au HCR vous sera refusé si vous n'êtes pas en possession de votre badge.**

- ✚ Votre badge vous sera remis sur présentation de votre passeport et de la copie de la confirmation d'enregistrement.

## 5. ACCESSIBILITÉ

- Le HCR et le CICG sont généralement accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Pour permettre à tous de participer pleinement aux Consultations Annuelles avec les ONG, toute demande spécifique de service d'accessibilité peut être faite en contactant directement la Section du Partenariat à [interagency@unhcr.org](mailto:interagency@unhcr.org) le plus rapidement possible. Les demandes tardives seront satisfaites dans la mesure du possible.

## 6. VISAS

- ✚ Si un visa pour la Suisse est requis, veuillez vous assurer de l'obtenir dans votre pays avant votre départ.
- ✚ Il est prévu qu'un minimum d'un mois soit nécessaire pour traiter une demande.
- ✚ Si vous avez besoin d'aide, veuillez vous adresser à la délégation du HCR dans votre pays.
- ✚ La Section du partenariat ne sera pas en mesure de vous assister à la dernière minute en cas de problème avec votre demande de visa.

## 7. ARRANGEMENTS EN PLENIÈRE (SALLE 2)

- Une plaquette avec le nom de votre organisation sera disponible devant la Salle 2 avant la séance d'ouverture. **Veuillez vous assurer que tous vos délégués sont informés de cette procédure afin d'éviter toute confusion et malentendu lors de la collecte de votre plaquette.**
- **Chaque organisation est responsable de garder sa plaquette pendant toute la durée de la réunion et doit être retournée au bureau d'accueil avant votre départ. Les plaquettes perdues durant la réunion ne seront pas remplacées.**
- Les arrangements dans les séances plénières sont informels. En raison du nombre important de délégués **il est demandé à chaque ONG d'occuper seulement UN siège avec micro.** Des sièges supplémentaires sont disponibles derrière la table avec micro.

## 8. INTERPRÉTATION

- **Durant les séances plénières en Salle 2**, l'interprétation sera fournie en **anglais, arabe, français, russe et espagnol**. Pour les séances thématiques et régionales, ainsi que les réunions en parallèles, veuillez consulter l'agenda.

## 9. DOCUMENTATION

- Les consultations annuelles sont sans papier. Les documents des consultations sont disponibles en ligne sur le site du HCR [www.unhcr.org/ngo-consultations](http://www.unhcr.org/ngo-consultations) avant le début de la réunion ainsi que sur le [blog](#).

## 10. ÉVALUATION

- Les évaluations pour chaque session sont disponibles sur le site du HCR pendant et après la réunion. L'adresse sera communiquée ultérieurement.
- Des copies de l'évaluation générale seront disponibles en Salle 2 lors de la séance de clôture.

- ***Votre contribution est importante pour nous permettre de procéder aux ajustements nécessaires et continuer d'assurer un événement de grande qualité.***

## **11. INTERNET FACILITIES**

- **Un accès Wi-Fi gratuit** sera mis à disposition gratuitement au Centre International de Conférences Genève (CICG) (**Accès ID: unhcr** et **mot de passe : meeting**).

## **12. RÉCEPTION**

- Toutes les ONG sont invitées à la réception organisée par le HCR, **mercredi 14 juin 2017, à 19 heures**, à la Cafétéria du HCR. **Vous devrez porter votre badge pour pouvoir accéder au bâtiment du HCR.**

## **13. DÉPENSES DE VOYAGE ET D'HÉBERGEMENT**

- ✚ **Le HCR et ICVA disposent de fonds pour couvrir les frais de déplacement et d'hébergement pour un nombre très limité d'ONG nationales. La sélection de ces ONG nationales s'effectue sur recommandation des délégations nationales du HCR.**
- ✚ **L'aide pour l'hébergement est fournie uniquement aux ONG nationales financées par le HCR et l'ICVA. Les autres participants doivent prendre leurs propres dispositions.**
- ✚ **La Section du Partenariat ne sera pas en mesure de vous aider dans vos demandes de réservation de dernière minute.**

### **Liens utiles :**

- Centre d'accueil de Genève : [www.cagi.ch](http://www.cagi.ch)
- Transports publics Genevois : [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch)
- Office du tourisme de Genève : [www.geneve-tourisme.ch](http://www.geneve-tourisme.ch)

### **Suggestions d'hôtels :**

- Hôtel Mon Repos : [www.hotelmonrepos.ch/](http://www.hotelmonrepos.ch/)
- Hôtel Eden : [www.eden.ch](http://www.eden.ch)
- Hôtel Montbrillant : [www.montbrillant.ch](http://www.montbrillant.ch)
- Hôtel Nations : [www.fassbindhotels.ch/](http://www.fassbindhotels.ch/)

### **Comment se rendre au Centre international des conférences (CICG) avec les transports publics:**

#### **Transport public depuis la Gare Cornavin:**

- Bus 5: Stop: Vermont
- Bus 8: Stop: UIT
- Tram 15: Stop: Nations
- **Transport public depuis l'Aéroport international de Genève:**
  - Bus 5: Stop: Vermont
  - Bus 28: Stop: Nations